

Agriculture | La chambre d'agriculture de la Dordogne s'inquiète d'une baisse de budget annoncée



Les élus de la Chambre d'agriculture ont adopté les derniers ajustements de leur budget 2019 lors de la session du vendredi 4 octobre, marquée par une forte hausse des charges. Principal sujet d'inquiétude, la baisse annoncée de la taxe sur le foncier non-bâti qui pénaliserait les missions d'accompagnement de la chambre consulaire. Cette session fut aussi l'occasion de s'inquiéter du dénigrement et de la stigmatisation perpétuelle dont est victime la profession. La FDSEA et la JA de la Dordogne annoncent une manifestation mardi 8 octobre devant la préfecture de la Dordogne.

Jean-Philippe Granger, président de la chambre d'agriculture de la Dordogne, comme la grande majorité des collègues, présidents de chambres, dénoncent de le contenu du projet de Loi de Finances pour 2020 qui pour l'heure comporte une réduction de 15 % et une régionalisation de la TATFNB (taxe sur le foncier non bâti). Cette taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, sert, entre autres, à financer les missions de service public des chambres d'agriculture. Lors de la session du vendredi 4 octobre, les élus ont procédé aux derniers ajustements du budget, en tenant compte de l'évolution des recettes et des dépenses, et des perspectives d'activité. Le budget qui avoisine les 9,5 millions d'euros est en déficit de 1,4 % : les charges notamment de personnel et de fonctionnement sont en forte hausse, + 345 000 euros, malgré une baisse du nombre d'agents, actuellement de 94,08 salariés équivalents temps plein. "

Un impact de 645 000 euros ?

La future baisse de 15% de la taxe sur le foncier non-bâti menace le budget 2020 et les actions de la Chambre d'agriculture : "nous risquons de perdre 650.000 euros de financement qui servent à accompagner les agriculteurs au quotidien" explique Jean-Philippe Granger. Il dénonce les conséquences désastreuses pour l'accompagnement des agriculteurs et des territoires » d'une telle mesure, estimant ce texte « en totale contradiction avec les projets stratégiques du réseau." Jean Philippe Granger a d'ailleurs interpellé la députée du Sarladais, Jacqueline Dubois, dès son arrivée. Jacqueline Dubois lui a répondu qu'elle avait co-signé deux amendements à la loi de finance 2020 : "ce n'est pas le moment de baisser les budgets des chambres d'agriculture, puisqu'il faut accompagner les agriculteurs pour le réchauffement climatique et le développement durable." Elle précise qu'elle s'oppose avec plusieurs de ses collègues à une baisse du budget des chambres. . Jean-Philippe Granger lui a aussi rappelé que

les 94 salariés de la Chambre sont engagés dans des formations pour la réduction des traitements phytosanitaires, et de rencontrer de tous les agriculteurs qui veulent prendre leur retraite pour assurer le renouvellement des générations, qui reste la priorité. Dans ce contexte, la chambre d'agriculture a construit un nouveau projet stratégique sur trois ans en réaffirmant plusieurs priorités : que chaque départ soit compensé par une arrivée dans la profession (c'est actuellement le cas), accompagner en termes de conseils la filière élevage, en grande difficulté en mettant l'accent sur l'innovation et la recherche qui devront être développées au niveau régional, développer la présence sur les réseaux afin de promouvoir l'image du métier d'agriculteur auprès du jeune public, de l'éducation nationale en multipliant les partenariats.

Les élus de la chambre ont ensuite présenté plusieurs motions pour relayer leurs inquiétudes, sur le photovoltaïque, sur le manque de vétérinaires ruraux qui met en difficulté les éleveurs pour des visites de routine et les urgences, sur la filière bovine. Au cours des débats, il fut aussi largement question du projet de réforme des retraites. Si le monde agricole apparaît majoritairement favorable au système de retraite par points (à l'exception de la Confédération paysanne), il demande le relèvement de la retraite minimum à carrière complète à 85 % du SMIC, pour les chefs d'exploitation retraités actuels et futurs retraités, mais aussi pour les collaborateurs d'exploitation.

Une manifestation mardi

Entre les restrictions de zones de traitement, les arrêtés anti-phytosanitaires, les recours contre les constructions de bâtiments d'élevage, et les vidéos d'associations comme L-214, les agriculteurs se sentent harcelés par l'agri-bashing". Ils en ont assez et veulent le faire savoir. Le vice-président de la Chambre Fabien Joffre a annoncé l'organisation d'un pique-nique le mardi 8 octobre devant la préfecture. "L'agri-bashing va crescendo - explique le président de la FDSEA - et nous avons besoin du soutien de l'état. "Nous nous mobiliserons une fois de plus, de manière responsable dans le respect des biens et des personnes. " assurent-ils dans un communiqué.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 06/10/2019

[Url de cet article](#)